Ville de
PESSAC



RAPPORT DÉVELOPPEMENT DURABLE 2024

www.pessac.fr

SOMMAIRE

Édito	3
Chiffres clés du territoire et budget	4
LA DÉMARCHE DE LA VILLE	**5**
Zoom sur le rapport développement durable	6
Dossier spécial : la biodiversité	7-10
CONTRIBUTION PESSACAISE AUX ENJEUX DU DÉVELOPPEMENT DURABLE	**11**
FINALITÉ 1 : MIEUX VIVRE LA VILLE ENSEMBLE	**12**
Coup de projecteur sur les 4 saisons de l'écologie	13
Zoom sur l'ouverture du restaurant solidaire Épicez tout et de la guinguette La Belle saison	14
« Et aussi » … Pour demain ?	15
FINALITÉ 2 : CLIMAT	**16**
Coup de projecteur sur le plan vélo	17
Zoom sur les 2 ans du plan Écocité et sur la restauration de l'école Cap de Bos	18
« Et aussi » … Pour demain ?	19
FINALITÉ 3 : NATURE ET BIODIVERSITÉ	**20**
Coup de projecteur sur le plan cause animale	21
Zoom sur le parc du Serpent et le programme d'animations Refuges LPO particulier	22
« Et aussi » … Pour demain ?	23
FINALITÉ 4 : MODES DE PRODUCTION ET CONSOMMATION RESPONSABLES	**24**
Coup de projecteur sur la restauration collective	25
Zoom sur les collectes de matériaux et les opérations Zéro déchet dans les quartiers	26
« Et aussi » … Pour demain ?	27
ANNEXES : Indicateurs de développement durable pour Pessac	28-30
ANNEXES : Les 17 objectifs de développement durable	31

Réalisation : Direction de la Transition écologique et des bâtiments en partenariat avec les différents services municipaux et le Pôle territorial Sud de Bordeaux Métropole. Mise en page et impression : Direction Communication/Imprimerie. © Ville de Pessac / S. Monserant / F. Delouvée / iStock / Phovoir / Adobe Stock / Freepik / Flaticon / D. Lelann / Créac / Bordeaux Métropole / École du Chat Libre de Bordeaux. Édité en janvier 2025 et présenté au Conseil municipal le 14 février 2025.

La Mairie de Pessac agit pour la gestion durable des forêts. Le papier utilisé pour l'impression du rapport est du papier recyclé et labellisé :

ÉDITO



Chaque année, comme toutes les collectivités de plus de 50 000 habitants, Pessac présente son rapport recensant les actions en faveur de la transition écologique, autour de la préservation de la biodiversité, du bien-être animal et des réponses aux défis climatiques.

Pour la première fois, cet édito est signé à trois voix puisque notre commune compte désormais deux adjoints à la transition écologique : Jérémie Landreau et Sylvie Vieu.

Notre Ville est, en effet, à l'avant-garde du combat en faveur de toute forme de vie. Le plan d'actions Cause animale 2020-2026 déploie 24 mesures pour sensibiliser au respect et au bien-être des animaux, agir pour une meilleure cohabitation homme/animal en ville et s'engager pour la faune domestique et sauvage.

Respecter le vivant, c'est aussi préserver la biodiversité. Les espaces verts et la diversité biologique contribuent à notre bien-être physique et mental. En préservant notre biodiversité, nous investissons dans la santé et la prospérité de notre communauté. Vous trouverez, dans ce rapport, un dossier spécial qui fait l'état des lieux de nos actions dans ce domaine. Nous avons pour objectif de proposer un plan biodiversité en 2025.

Enfin, parce que le développement durable est l'affaire de tous, la Ville a lancé, depuis le printemps 2024, « les 4 saisons de l'écologie », afin de valoriser toutes les actions existantes sur le territoire. Cet agenda, publié chaque début de saison dans le journal municipal et l'agenda en ligne, répertorie les expositions, ateliers, visites, fresques du climat, balades naturalistes, conférences, projections-débat... Ces événements, municipaux ou associatifs, doivent permettre la sensibilisation et l'information de tous les Pessacais à la transition écologique, ainsi qu'une prise de conscience des défis majeurs que nous devons, ensemble, relever pour préserver notre planète. Nous espérons que vous continuerez à être nombreux à participer à cette dynamique locale.

Franck RAYNAL
Maire de Pessac

Jérémie LANDREAU
Adjoint au maire
délégué à la transition
écologique, biodiversité,
hygiène et propreté

Sylvie VIEU
Adjointe au maire
déléguée au respect du vivant
et à la cause animale, l'alimentation
durable et l'agriculture en ville

CHIFFRES CLÉS DU TERRITOIRE

3e ville de Gironde

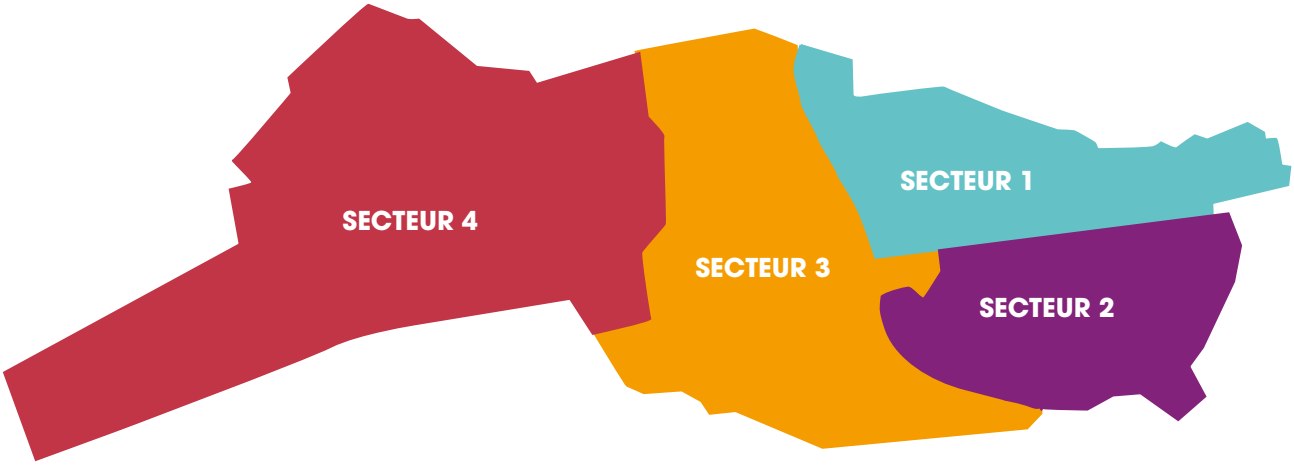
67 670 habitants (population légale au 1er janvier 2024)

3 882 ha de superficie

1 123 ha de zones naturelles

18 quartiers répartis en **4** secteurs

770 agents municipaux permanents au 31/12/2023



SECTEUR 1
Verthamon Haut-Brion, Les Échoppes-Le Vallon, Casino, Bourg, Noès et Le Monteil

SECTEUR 2
Brivazac-Candau, La Paillère-Compostelle, Chiquet-Fontaudin, Sardine, Camponac, Ladonne, Le Pontet et Saige

SECTEUR 3
3M-Bourgailh, Arago La Châtaigneraie, France Alouette, Haut-Lévêque, Bersol et Sauvage

SECTEUR 4
Cap de Bos, Magonty et Toctoucau

Zoom sur le budget de la Ville 2024

Le budget total de la Ville de Pessac s'élève à 143,12M€, réparti en 2 postes de dépenses : 85,36M€ pour le fonctionnement et 57,76M€ pour l'investissement.

Les dépenses de fonctionnement sont réparties ainsi :

- **48 %** Ressources humaines
- **15,4 %** Dépenses courantes des services municipaux
- **14,6 %** Activités mutualisées avec Bordeaux Métropole
- **1,9 %** Autres dépenses
- **8,5 %** Subvention attribuée à la politique sociale/CCAS
- **4,8 %** Subventions aux associations
- **4,5 %** Fluides
- **2,3 %** Restauration scolaire

Les dépenses d'investissement sont réparties ainsi :

- **49,1 %** Équipements sportifs et jeunesse
- **3,7 %** Services généraux et économie
- **32 %** Rénovation et entretien des écoles
- **7,8 %** Aménagements urbains
- **6,2 %** Équipements culturels
- **0,9 %** Social
- **0,2 %** Sécurité



LA DÉMARCHE DE LA VILLE



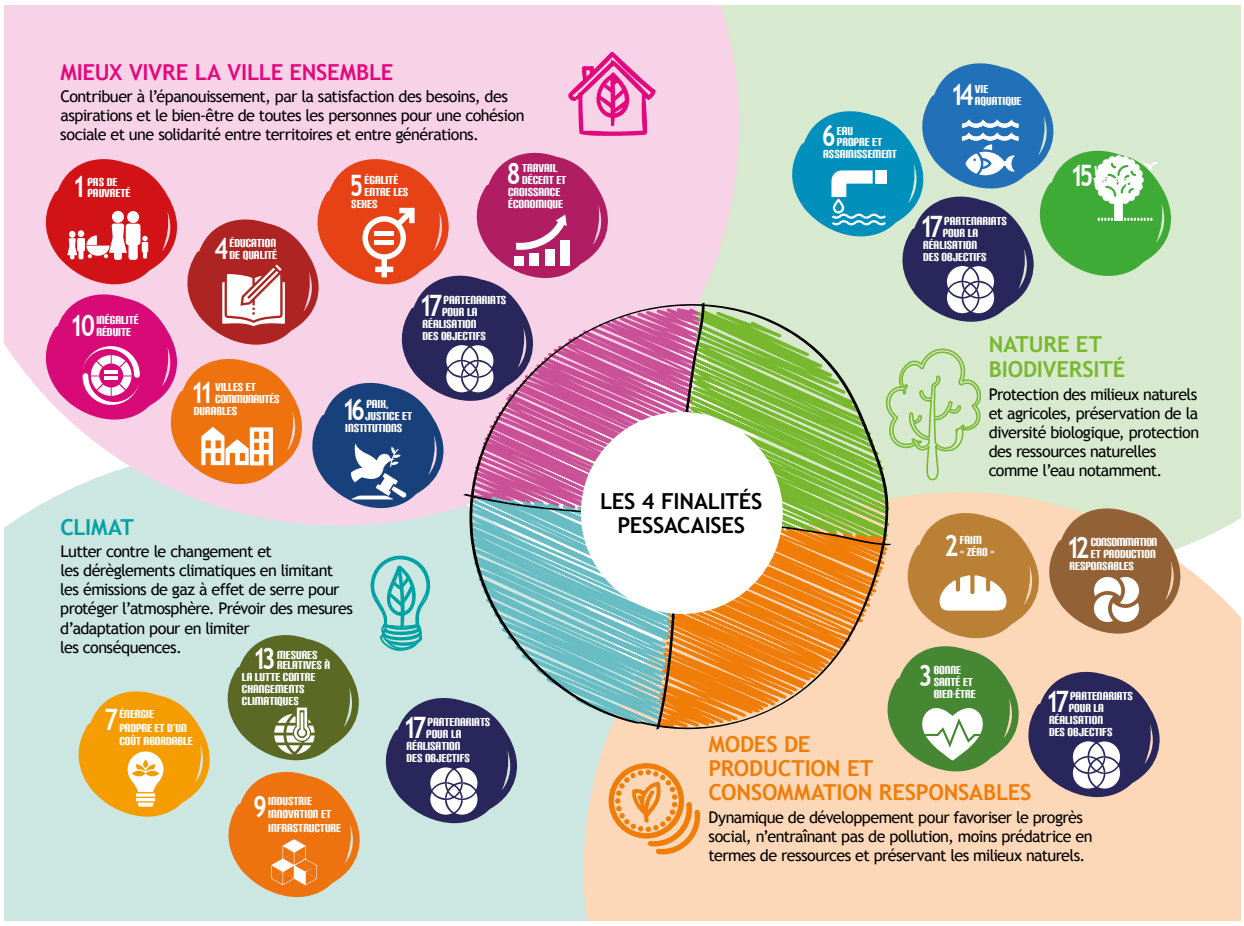
LE RAPPORT DÉVELOPPEMENT DURABLE

Rendez-vous annuel, le rapport développement durable répond aux obligations posées par la loi du 12 juillet 2010, issues du Grenelle de l'environnement, qui **demandent aux collectivités territoriales de plus de 50 000 habitants d'élaborer un rapport sur leur situation en matière de développement durable**. Elle est complétée par l'article 5 de la Loi du 4 août 2021 (n°2021-1031) de programmation relative au développement solidaire et à la lutte contre les inégalités mondiales, précisant que les actions menées doivent contribuer à l'atteinte des objectifs de développement durable inscrits au programme de développement durable à l'horizon 2030, adopté le 25 septembre 2015 par l'Assemblée générale des Nations-Unies, présentés en page 31 de ce rapport.

Ce document dresse le bilan des actions conduites dans les domaines de gestion du patrimoine, fonctionnement et activités internes de la collectivité, orientations et programmes mis en œuvre par la collectivité sur son territoire.

La mise en œuvre d'actions en matière de développement durable repose sur la mobilisation de toutes les parties prenantes : la collectivité bien sûr mais aussi les habitants, les associations, les structures économiques ou encore les partenaires institutionnels. Nourrie des expertises et des échanges entre les différents acteurs, la Ville identifie des champs d'intervention et les traduit en actions.

Ce rapport a pour vocation de mettre en lumière les actions phares menées en 2024 sur le territoire pessacais pour contribuer à l'atteinte des 17 objectifs de développement durable. Il doit être réglementairement présenté en Conseil municipal au cours de la séance dédiée au débat d'orientations budgétaires, permettant ainsi de favoriser une prise de décision éclairée.



DOSSIER SPÉCIAL
LA BIODIVERSITÉ À PESSAC

Vue du ciel, Pessac est un véritable poumon de verdure : 350 hectares entre nature sauvage et jardins aménagés avec 450 espèces végétales et 306 espèces côté faune (oiseaux, mammifères terrestres, chauve-souris, insectes, amphibiens, reptiles…).

La vie est partout. Cet environnement, riche en diversité biologique, est le pilier de notre existence. La responsabilité de la Ville est donc grande dans le maintien de la diversité des espèces et de leurs habitats. Ce dossier spécial est un état des lieux des actions réalisées par la commune et les services de Bordeaux Métropole sur notre territoire.

Connaître la biodiversité

L'analyse et le partage des données sur la faune et la flore apportent les connaissances nécessaires à une meilleure prise en compte de la biodiversité dans l'aménagement et la gestion du territoire. Elles permettent également la mise en place de plans d'actions pour la protéger et la développer.

Bordeaux Métropole a élaboré un Atlas de la biodiversité communale (ABC) pour l'agglomération et partage ses données d'observation faunistique et floristique. Les grandes opérations de renouvellement du territoire comme l'Opération d'intérêt métropolitain Bordeaux Inno Campus vont de pair avec un diagnostic complet de la faune et de la flore et des zones humides, dans le but d'assurer un développement équilibré et durable.

La Ville peut aussi compter sur les connaissances d'autres partenaires comme le service de gestion des milieux aquatiques et de prévention des inondations (GEMAPI) de Bordeaux Métropole, qui a élaboré un diagnostic complet de la faune, de la flore et des zones humides du Peugue. L'Écosite du Bourgailh dispose également de nombreux éléments sur la forêt du Bourgailh.

À la demande de la Ville, la LPO a réalisé des diagnostics écologiques dans sept parcs labellisés.

La coopération à un programme de sciences participatives permet à chacun de contribuer à améliorer les connaissances du patrimoine naturel. Coordonnée par la LPO, la Mission hérisson a permis à plus d'une centaine de familles pessacaises d'observer des hérissons dans leur jardin afin d'aider les scientifiques à connaître l'état de santé de leur population nationale et leur évolution dans le temps pour mieux les protéger. Le SPIPOLL a, quant à lui, incité les citoyens à observer les insectes pollinisateurs dans le but d'étudier les interactions complexes entre plantes et insectes, mais aussi entre visiteurs des fleurs eux-mêmes. Ces dispositifs offrent la possibilité à tous les citoyens de devenir acteurs de la préservation de la biodiversité. La démarche Refuge LPO particulier a aussi permis à plus de 600 Pessacais inscrits de faire remonter des informations sur la biodiversité dans leurs jardins.





Intégrer la biodiversité au cœur de l'aménagement

Les modifications du Plan local d'urbanisme (PLU), à l'échelle de l'agglomération, permettent de renforcer la préservation des trames « verte et bleue » de la commune, d'actualiser l'inventaire des zones humides, de sanctuariser des espaces naturels agricoles et forestiers et de rajouter des espaces boisés classés ou des arbres remarquables. La désimperméabilisation des sols asphaltés ou bétonnés est un levier important pour renaturer les villes. Bordeaux Métropole et la Ville ont végétalisé les cours d'école et de crèche, les places du centre-ville, certaines places de parking et le cimetière.

La biodiversité guide les projets de réhabilitation des parcs, jardins, squares. La création d'un nouveau parc a accompagné la création de 330 logements à deux pas de Saige. Ce nouvel espace vert se prolonge au sud par une trame bleue bordant la rive nord du ruisseau du Serpent. Le parcours de l'eau a orienté tout le projet : un ensemble de noues et fossés, qui permettent de récolter les eaux de pluie en surface, participe à la lutte contre les îlots de chaleur, favorise la pérennité des plantations et ainsi le développement de la biodiversité.

La rénovation de l'éclairage public a identifié les trames noires en limitant les éclairages lorsqu'il n'y a pas d'usage, pour maintenir et favoriser des corridors de biodiversité et assurer la continuité des espèces nocturnes.





Maintenir et restaurer les espaces naturels et la biodiversité locale

Le service des espaces verts fait partie des services mutualisés de Bordeaux Métropole. Afin de favoriser un équilibre écologique, la Ville de Pessac, en accord avec Bordeaux Métropole, gère les espaces verts en effectuant une gestion différenciée de la végétation : fauchage sélectif, surveillance et suivi, paillage… La Ville a aussi obtenu le label Pelouse sportive écologique pour son modèle d'entretien raisonné et écologique sur les pelouses des stades Bellegrave et André Nègre.
L'entretien des pelouses sportives se fait sans recours aux produits phytosanitaires, ni à l'emploi de l'arrosage en surabondance.



D'autres services de la Métropole poursuivent aussi l'objectif de restaurer les milieux pour mieux accueillir la biodiversité en réintroduisant des plantes locales et en luttant contre les espèces invasives, comme sur les berges du Peugue avec le service de gestion des milieux aquatiques et de prévention des inondations.

La Ville a mis en place une politique de l'arbre en ville pour connaître et préserver le patrimoine arboré et planter à grande échelle. Les arbres apportent de la fraîcheur, fournissent de multiples apports esthétiques et environnementaux, améliorent le cadre de vie, la qualité de l'air et la santé des habitants. Ils renforcent la biodiversité.

Enfin, de nombreuses actions témoignent de la volonté de préserver et soigner la faune sauvage : la charte des refuges LPO qui est appliquée dans tous les accueils périscolaires et parcs de la Ville, l'aménagement de plantes comestibles ou plantes à baies ou l'installation prochaine de gîtes à chauve-souris.



Sensibiliser et mobiliser

La pédagogie et la sensibilisation sont les maîtres-mots de notre action à Pessac, afin de confier les clefs de la transition écologique à tous les acteurs du territoire.

La Ville de Pessac, dans le cadre des formations proposées par le CNFPT (Centre national de la fonction publique territoriale), a développé un plan de formation à la transition écologique, véritable priorité de la mandature, pour l'ensemble de ses agents sur la période 2022-2024. Ces derniers ont assisté à une plénière et à plusieurs ateliers thématiques, dont un consacré à la nature, à la biodiversité et à la cause animale.

Pour sensibiliser les usagers, de nombreuses animations sont programmées : fresque des animaux, atelier de concertation sur le Peugue ou sur le bois des sources du Peugue, exposition photo sur les habitants de la forêt du Bourgailh, exposition bestiaire botanique faisant le lien entre le monde végétal et le monde animal, table-ronde sur la biodiversité, découverte du potager des jardiniers, distribution de composteurs… La Ville a d'ailleurs créé, en 2024, les 4 saisons de l'écologie pour informer les habitants sur ses actions et celles de ses partenaires.

À l'occasion de la Fête de l'arbre et de la biodiversité, la Ville propose de célébrer l'arbre en offrant un plant aux nouveaux arrivants et aux couples ayant eu un enfant dans l'année. C'est aussi l'occasion de leur prodiguer des conseils sur les plantations et la biodiversité.

Il est important d'aider l'ensemble de la population, en particulier les enfants, à prendre conscience de l'importance de la préservation des espaces verts, des forêts et des arbres, afin de les reconnecter durablement à la nature. Le projet éduactif de territoire 2022-2025 comporte dix engagements, dont les actions ont pour fil rouge la transition écologique. Le Conseil municipal des enfants a travaillé sur la thématique « Pessac, ville écologique », qui a débouché sur de nombreux projets de jardinage, de plantations ou d'observation dans les 14 écoles primaires de la commune. À travers son club nature, l'association Écosite du Bourgailh fait aussi vivre des expériences ludiques et éducatives en immersion dans la nature à des jeunes pessacais âgés de 7 à 12 ans, pendant les vacances scolaires.

La dernière édition du budget participatif a été éco-citoyenne : les Pessacais et les Pessacaises ont été invités, individuellement ou collectivement, à proposer leurs idées de projets sous l'angle du développement durable et de l'écologie urbaine sur la plateforme numérique jeparticipe.pessac.fr. Quatre projets, sur les neuf lauréats, favorisent la biodiversité : réaménagement du jardin partagé à Pessac Sardine, installation de gîtes à chauve-souris dans les parcs de la ville, espace d'animation orienté enfance et nature au parc Fontaudin, plantation d'herbes aromatiques en libre-service sur les espaces verts.

Le plan cause animale de la commune sensibilise aussi au respect et bien être des animaux et agit pour une meilleure cohabitation Homme/animal en ville, incluant aussi bien les animaux domestiques que les animaux de la faune sauvage.

Pour favoriser le développement de l'agriculture urbaine, la commune apporte son soutien à un espace test agricole permettant à de futurs maraîchers de tester et de sécuriser leur projet d'installation en agriculture biologique. Elle soutient également les jardins partagés portés par des associations comme le jardin d'ADELES, un espace d'expérimentation et de transmission de pratiques naturelles de micro-maraîchage, de jardinage individuel ou collectif.



CONTRIBUTION PESSACAISE AUX ENJEUX DU DÉVELOPPEMENT DURABLE





FINALITÉ 1
MIEUX VIVRE LA VILLE ENSEMBLE

Notre défi collectif : contribuer à l'épanouissement par la satisfaction des besoins, des aspirations, et du bien-être des personnes pour une cohésion sociale, une solidarité intergénérationnelle et entre territoires.

La Ville poursuit ses engagements pour initier, soutenir ou mettre en lumière les actions en matière de transition écologique et solidaire avec 2 axes :

> Préserver les environnements favorables à la santé des Pessacais

> Permettre à chacun d'accéder à un logement adapté à ses besoins

Les actions de la finalité correspondent aux objectifs développement durable suivants :



Sur cette thématique ont participé :

Acteurs externes

Espace social et d'animation Alain Coudert, Domofrance, Action jeunesse, Centre social de la Châtaigneraie, École du chat libre de Bordeaux, Fondation 30 millions d'amis, Maison SPA de Bordeaux, Association L214, LPO, Parti Animaliste, Tous aux abris, Cani'Belgariade33, SPA de Bordeaux et du Sud-Ouest, Écosite du Bourgailh, Handi'chiens, Association Chiens Guide Grand Sud-Ouest Aliénor, Sur le chemin d'Ëage, Comités de quartiers, Épi'Sol, le PLIE, France Travail...

Directions municipales et Bordeaux Métropole

Direction acteurs du territoire, direction de l'enfance, CCAS, Police municipale, direction du développement social et urbain, direction sport, jeunesse et vie étudiante, direction transition écologique et bâtiments, Pôle territorial Sud, Centre réseaux et paysages, centres espaces verts...

COUP DE PROJECTEUR SUR...



CHIFFRES CLÉS

44
ÉVÉNEMENTS, DONT :

- **8** ateliers et fresques
- **6** conférences ou tables rondes
- **3** expositions
- **16** animations biodiversité : ateliers, balades…
- **4** réunions publiques

Les 4 saisons de l'écologie

Au printemps 2024, la Ville a lancé les 4 saisons de l'écologie, un agenda qui répertorie, saison après saison, les actions liées au développement durable mises en place sur le territoire (expositions, ateliers, visites, fresques du climat, balades naturalistes, conférences, projections-débat, etc.) et destinées à donner aux Pessacais des clés pour relever les défis de la transition écologique. Des conseils et suggestions écologiques y sont également proposées. Chaque saison est relayée dans le journal municipal sous la forme d'un supplément de 4 pages et sur l'agenda en ligne de la Ville.

Parmi les actions réalisées en 2024 figurent des fresques (du climat, de la mobilité, des animaux), un atelier de sensibilisation à la réduction des déchets, une réunion publique sur le plan vélo, une balade naturaliste, la visite d'un potager, un atelier de construction d'un abri pour les abeilles sauvages, etc.

Les 4 saisons de l'écologie relaient également les temps forts des partenaires de la Ville, comme les animations de l'association Écosite du Bourgailh ou de Terre d'Adèles, les ateliers cuisine d'Épi'Sol, les permanences des maisons du vélo proposées par Étu'Recup à Pessac centre et sur le campus, etc.





CHIFFRE CLÉ

148
nouvelles adhésions à Épi'Sol

Ouverture du restaurant solidaire Épi'cez tout

Après avoir expérimenté pendant plusieurs années un vélo-cargo pour aller cuisiner dans les quartiers pessacais, l'épicerie solidaire Épi'Sol a eu l'idée d'ouvrir un restaurant solidaire, ouvert à tous. Après un an de gestation, plusieurs mois de travaux et de recherche de financeurs, Épi'cez tout a ouvert ses portes mi-septembre, au 114, avenue de Canéjan.

Les tarifs du menu varient en fonction des bourses de chacun : 17 € pour les non-adhérents d'Épi'Sol, 12 € pour les adhérents, puis tarif dégressif jusqu'à la gratuité totale pour les personnes sans domicile fixe.

Le lieu favorise les circuits courts et les produits de saison et fédère 42 bénévoles, qui participent à la gestion du lieu et donnent aussi des repas tous les mercredis pour les maraudes de l'association Imagine Demain.

Guinguette « La Belle Saison »

Initiée par les habitants et conçue en partenariat avec l'Espace social et d'animation Alain Coudert et les habitants, une Guinguette nommée la Belle saison a été ouverte durant tout l'été, les vendredis de 18h à 22h. Le collectif CANCAN (architectes, urbanistes) a orchestré la réalisation technique du chantier, qui a demandé 18 mois de travail et la participation des habitants.

Cette guinguette s'inscrit dans une démarche de réemploi visant à revitaliser le quartier, améliorer la qualité de vie de tous les habitants et développer les moments de convivialité et d'échanges. C'est aussi un outil qui a permis d'améliorer l'image du quartier de Saige en attirant des Pessacais de tous les quartiers et a favorisé une concertation continue dans le cadre du Projet de renouvellement urbain du quartier. La mixité des propositions - musique (scènes ouvertes, concerts), jeux (pétanque, cartes, jeux de société), fêtes, a engendré la mixité des publics et des usages. L'espace buvette propose aussi une petite restauration et des boissons.

Cet espace, géré par le centre social, a aussi pour vocation d'être mis à disposition des partenaires culturels, sociaux, éducatifs et associatifs du quartier, voire au-delà.



CHIFFRES CLÉS

11 soirées
90 personnes en moyenne
18 salariés de l'ESAAC mobilisés
5 bénévoles assidus

ET AUSSI...

2e Journée mondiale des animaux

Cette 2e édition, qui s'est tenue le 5 octobre 2024 au sein de la forêt du Bourgailh, a permis à de nombreux Pessacais de rencontrer 25 acteurs engagés en faveur de la cause animale, de la préservation de la biodiversité, de la lutte contre la maltraitance animale et de la médiation animale, et de découvrir une exposition de l'association L214 sur le thème de l'alimentation durable. Cette manifestation a également été l'occasion pour la Ville de présenter la nouvelle version de son plan d'actions cause animale, composé de 24 engagements à mettre en œuvre d'ici fin 2026, pour enrichir les thématiques traitées et coller à la réalité du terrain : prévention et lutte contre la maltraitance des animaux domestiques par la Police municipale, vivre avec les animaux liminaires et espèces susceptibles d'occasionner des dégâts, création d'une brigade verte, réalisation de campagnes de communication et de sensibilisation à la cause animale.

Coup de boost vers l'emploi

Développée par la Ville de Pessac, en partenariat avec France Travail, la Mission locale des Graves et le Plan local pour l'insertion et l'emploi (PLIE) des Sources, l'opération « Coup de boost vers l'emploi » s'est tenue du 4 au 7 novembre 2024. Des ateliers et job-datings ont été organisés dans plusieurs lieux de la ville.

La journée du 7 novembre, dédiée à la thématique RSE « Rencontre, Sensibilisation, Emploi », a permis à 87 demandeurs d'emploi et 10 entreprises de découvrir une nouvelle manière de recruter ou de se faire recruter, en participant, de façon anonyme, à des ateliers sur le développement durable (sur les mobilités douces, les Objectifs développement durable de l'ONU, les actions de la commune, les écogestes que nous pouvons tous effectuer au quotidien, etc.) et en se dévoilant lors de job-datings.

Sensibiliser les foyers sur les consommations d'énergie

Bordeaux Métropole a intensifié cette année son soutien à la rénovation énergétique et amélioré le dispositif Ma Rénov, afin de rendre accessibles des travaux autrefois coûteux et de garantir une prise en charge plus complète des projets de rénovation. Depuis le 1er novembre, le niveau d'aides a augmenté. Dorénavant, 100 % des coûts des foyers les plus modestes peuvent être couverts, contre 75 % auparavant. Ma Rénov informe aussi sur l'utilisation rationnelle de l'énergie et du recours aux énergies renouvelables. Elle fait notamment la promotion des écogestes, qui ne sont pas à sous-estimer, la maîtrise des consommations passant par une bonne utilisation du matériel. Parmi les thèmes pouvant être abordés lors des échanges ou visites figurent l'importance de l'isolation de son logement (avant de penser à remplacer son mode de chauffage), l'identification des appareils les plus énergivores, ce qu'il faut savoir avant d'acheter un nouvel appareil, comprendre et lire sa facture, son compteur, etc.

Le CCAS organise aussi ponctuellement, en partenariat avec le Fonds de solidarité logement, des sensibilisations à la maîtrise des consommations d'énergie pour les ménages ayant des difficultés pour régler leurs factures.Enfin, la Ville de Pessac accompagne les propriétaires dans les efforts de rénovation énergétique de leurs logements anciens, par l'exonération de la Taxe foncière sur les propriétés bâties (TFPB), à hauteur de 50 % pour une durée de 3 ans.

Thématique « Pessac, ville écologique » pour le Conseil municipal des enfants

Véritable levier pour l'éducation à la citoyenneté, le Conseil municipal des enfants permet d'éveiller les plus jeunes aux pratiques démocratiques et de devenir acteurs du territoire. En 2024, la thématique « Pessac, ville écologique » a été choisie parmi trois sujets de réflexion. Les enfants élus l'ont travaillée pendant plusieurs mois sur les temps périscolaires dans leurs écoles respectives, afin de transformer leurs idées en actions concrètes. Parmi elles : la plantation d'arbres et d'arbustes dans les écoles Saint-Exupéry, Montesquieu, Toctoucau, Cap de Bos, Joliot Curie, Jacques Cartier ; la création d'un club de protection de la faune et de la flore à l'école Joliot Curie ; la réalisation de jardins pédagogiques dans la plupart des 14 écoles élémentaires ; l'organisation d'animations : lâcher de coccinelles, observation des insectes, mission de protection des hérissons, création d'une mangeoire à oiseaux, exposition « La biodiversité pessacaise à travers nos regards d'enfants », installation de nichoirs à oiseaux, atelier jardinage.



POUR DEMAIN ?

Le Conseil municipal des enfants et la place de l'animal en ville

Deux thèmes de réflexion sont proposés sur l'année scolaire 2024-2025 : « Plus belle ma ville » pour qu'avec leurs yeux, les enfants nous indiquent comment rendre notre ville encore plus belle, quartier par quartier, et la « Place de l'animal en ville », pour qu'ils débattent sur les actions de solidarité et de protection des animaux à mettre en place à Pessac.



FINALITÉ 2

CLIMAT

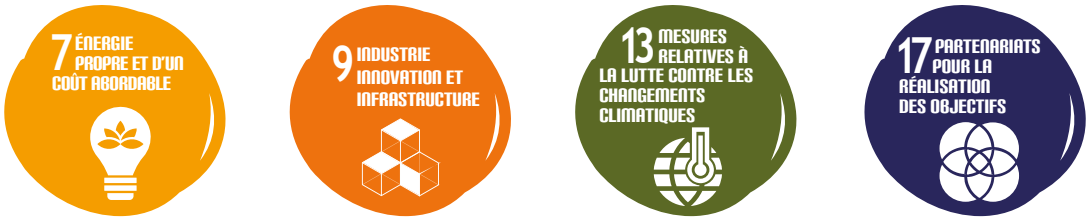
Nos défis collectifs : lutter contre le changement et les dérèglements climatiques en limitant les émissions de gaz à effet de serre pour protéger l'atmosphère. Prévoir des mesures d'adaptation pour en limiter les conséquences.

La Ville poursuit ses engagements pour initier, soutenir ou mettre en lumière les actions en matière de transition écologique et solidaire avec 2 axes :

> Encourager l'utilisation des modes de déplacement doux et alternatifs

> Réduire la consommation d'énergie et développer la production d'énergie renouvelable sur l'ensemble du territoire

Les actions de la finalité correspondent aux objectifs développement durable suivants :



Sur cette thématique ont participé :

Acteurs externes

TBM, Mamma, AMSRA, Vélo-Cité, Pessac VTT Gravelles, Pony, Tri d'Union Cy, Episol, Ricochet sonore, BDXBMX, La fresque du climat, Inventons nos vies bas carbone, The Shifters, crèche Calune, éducation nationale : écoles Magonty (maternelle et élémentaire), Georges Leygues, Cap de Bos, Aristide Briand, Bellegrave, Roland Dorgelès, Jules Ferry, Montesquieu, Jacques Cartier..

Directions municipales

Direction acteurs du territoire, Police municipale, direction du développement social et urbain, direction sport, jeunesse et vie étudiante, direction transition écologique et bâtiments, direction de l'enfance, direction de la communication.

Directions/services Bordeaux Métropole

Pôle territorial Sud, Centre réseaux et paysages, Centre Espaces verts, Développement et aménagement urbain, direction des finances et de la commande publique, direction générale des mobilités, direction générale numérique et systèmes d'information...



COUP DE PROJECTEUR SUR...

CHIFFRES CLÉS

DISTRIBUTION DE :

191 kits de sécurité aux enfants de CM2

130 gilets réfléchissants enfants

150 gilets réfléchissants adultes

170 sursacs

PLAN VÉLO 2020-2026 : aménagements, 4e édition de la Fête du vélo et prêt de vélos aux agents

Près d'un Français sur deux fait du vélo pour se rendre à son travail, pratiquer une activité sportive ou tout simplement se promener. Le vélo constitue également une réponse aux défis de mobilité à Pessac et au sein de la métropole bordelaise : + 7,5 % de cyclistes en 2023 par rapport à 2022 sur la métropole.

Le Plan vélo de Pessac a pour objectif de repenser la ville de demain de façon plus apaisée et équilibrée entre la voiture et les modes doux. Différents temps forts de sensibilisation ou de communication sont développés tout au long de l'année : sur le partage de la rue, sur les règles de sécurité à respecter à vélo, ou à l'occasion de la Fête du vélo, organisée en partenariat avec la Maison du vélo de l'association Étu'Recup. La 4e édition de cette fête, qui s'est tenue le 25 mai 2024, a permis à un public nombreux de découvrir une quinzaine de stands et animations, dans une ambiance festive et conviviale, et de distribuer des kits de sécurité à vélo à des élèves de CM2.

Le Plan vélo se présente comme un panel de propositions et de solutions concrètes pour faciliter la vie quotidienne et développer progressivement un réseau d'itinéraires cyclables de 25,3 km supplémentaires, pour un budget total estimé à plus de 8 millions d'€.

Il s'articule autour de 42 aménagements cyclables prioritaires, dont 20 ont été réalisés sur la période 2021/2023. L'année 2024 a vu la réalisation de 7 opérations supplémentaires, parmi lesquelles la finalisation de la passerelle dédiée aux mobilités douces, qui enjambe l'autoroute A63 et relie Pessac-Bersol à la zone commerciale de Gradignan, l'aménagement de la place de la Résistance au niveau du parvis de l'école Magonty, ou bien encore la création d'une voie verte (parc du Serpent) dans le quartier du Pontet Sud.

En janvier 2024, la Ville et le CCAS ont aussi proposé aux agents un dispositif de prêt de vélos à assistance électrique, pour effectuer leurs déplacements domicile-travail et professionnels, sur une période de 6 mois. 10 vélos ont été mis à disposition : 4 pour les agents du CCAS, 6 pour ceux de la Ville.

PLAN VÉLO DE PESSAC



CHIFFRE CLÉ

-14,5 %
d'émission de CO_2 depuis 10 ans sur Pessac

Les deux ans du plan Écocité et la restructuration de l'école Cap de Bos

Depuis deux ans, La Ville s'est engagée dans un plan Écocité visant à améliorer l'efficacité énergétique de ses infrastructures, tout en réduisant son empreinte carbone. En 2024, grâce à la série d'initiatives ambitieuses de ce plan, la commune a réussi à réduire sa consommation d'énergie de 24 % par rapport à 2018, et ses émissions de gaz à effet de serre de 22 %, s'inscrivant ainsi dans la trajectoire des objectifs nationaux.

Parmi les mesures prises figurent la rationalisation des usages (abaissement des températures de consignes, optimisation des occupations), la rénovation des bâtiments (écoles G. Leygues et Cap de Bos, renforcement de l'isolation thermique des toitures de l'école Dorgelès), le passage en LED de l'éclairage public et le recours aux énergies renouvelables.

La restructuration de l'école Cap de Bos est un projet exemplaire puisqu'il associe performances énergétiques et mise en place d'énergies renouvelables : c'est le premier bâtiment municipal équipé de panneaux solaires photovoltaïques permettant de couvrir une partie des besoins électriques du bâtiment.



CHIFFRE CLÉ

30
participants en moyenne aux conférences organisées en 2024

Mois de la résilience

Soumis à des aléas naturels et technologiques de plus en plus marqués, notre territoire voit croître sa vulnérabilité. Au travers du Mois de la résilience, qui s'est tenu en octobre, Bordeaux Métropole et la Ville ont souhaité donner à chacun les moyens d'appréhender les risques et vulnérabilités de son espace de vie, et de comprendre comment agir au quotidien comme en période de crise.

Dans ce cadre, la Ville de Pessac a programmé deux événements :

- L'exposition « Comprendre le changement climatique » : une présentation claire et colorée accessible à tous, pour mieux comprendre ce phénomène complexe, en mesurer les conséquences, faits et chiffres clés à l'appui.
- Une conférence « Climat 1990 – 2024, l'impuissance du savoir », présentée par Sylvestre Huet, journaliste spécialisé en sciences et technologies et auteur de nombreux ouvrages sur le changement climatique, pour comprendre comment et pourquoi le savoir et 30 ans de rapports du GIEC n'ont pas suffi à transformer l'intention en action.

ET AUSSI...

7 écoles végétalisées

Pour améliorer l'inertie thermique de la ville et faire baisser en température ses espaces considérés comme des îlots de chaleur, la commune déminéralise et végétalise. Tous les ans, elle met à profit les vacances estivales pour assurer des travaux d'entretien ou de rénovation dans les écoles. Elle dispose pour cela d'une enveloppe d'1,7 million d'€ sur trois ans, dont 750 000 € dédiés à la transition écologique dans le domaine de la performance énergétique (isolation, chauffage et végétalisation). En 2024, les écoles Aristide Briand, Bellegrave, Jules-Ferry élémentaire et maternelle, Montesquieu et Jacques-Cartier ont été concernées par cette déminéralisation. Une ambition élevée pour améliorer les conditions d'apprentissage des enfants et une démarche co-concertée avec les enfants, qui ont réfléchi à la « cour rêvée » : ce qu'ils aimeraient garder de la cour actuelle et les espaces végétalisés qu'ils souhaiteraient ajouter.

Cycle de conférences climat

La Ville a organisé un cycle de conférences climat, entièrement gratuites et ouvertes à toute personne souhaitant en savoir plus sur les enjeux environnementaux contemporains ou voulant affiner sa réflexion sur les sujets abordés :

- Mardi 28 mai : « Quel serait notre monde à + 3°C ? », avec le journaliste Maxime Thuillez, gestionnaire du site Greenletter club ;
- Mercredi 5 juin : « Peut-on se libérer des transports motorisés ? », avec Laurent Castaignèdes, ingénieur conseil en bilan carbone et essayiste critique sur les transports.

La Ville a aussi souhaité s'adresser aux acteurs économiques en proposant, avec The Shifters, une table-ronde lundi 3 juin autour du thème : « Quelles conséquences pour mon entreprise ? Comment se préparer au changement climatique ? ».

Vers des chaudières énergétiques plus performantes

Face à la nécessité de réduire les émissions de gaz à effet de serre et d'atteindre les objectifs de neutralité carbone d'ici 2050, le remplacement des anciennes chaudières par des modèles plus performants s'impose ! Les chaudières anciennes, peu efficaces d'un point de vue énergétique et émettant des quantités significatives de CO_2, sont responsables d'importantes émissions de gaz à effet de serre.

En 2024, quatre chaudières ont été remplacées sur la commune : à la crèche Calune, dans les écoles Dorgelès, Magonty élémentaire et Jules Ferry maternelle, ce qui porte à près d'une dizaine le nombre de chaudières remplacées en deux ans. En récupérant la chaleur des fumées, ces nouvelles chaudières à condensation permettent de réduire jusqu'à 30 % d'émissions de CO_2.

Ce changement contribue par ailleurs à assurer un confort optimal, par une régulation plus précise de la température.

Remplacement des luminaires dans les crèches et les salles de sport

Le remplacement des éclairages traditionnels par des LED (diodes électroluminescentes) représente une opportunité concrète d'améliorer l'efficacité énergétique des bâtiments et de contribuer à la démarche de transition énergétique. Il permet de conjuguer une réduction durable des consommations, une baisse des coûts d'exploitation et une amélioration significative de l'expérience des usagers. À Pessac, cinq équipements sportifs (stades Romainville, Haut-Livrac, André Nègre, tennis Camponac, salle d'escrime de Razon) ont été intégralement équipés de LED en 2024, ainsi que la crèche Calune. Le remplacement des luminaires du hall des sports du Haut-Livrac permettra une économie d'environ 1 200 € sur la facture annuelle électrique du site. Le relamping se poursuivra l'an prochain, en mettant l'accent sur les écoles.

Schéma directeur d'aménagement nocturne (SDAN)

La rénovation du parc d'éclairage public de la Ville a commencé en octobre 2024 dans le cadre du Schéma directeur d'aménagement nocturne (SDAN), programmé pour cinq ans (2024 - 2028). Chaque année, un peu plus de 1 500 luminaires seront remplacés par des LED. Ces dernières, conjuguées à un système de gradation lumineuse, permettront de générer une économie totale de 60 %, soit 311 000 €.

Les 450 luminaires remplacés cette année, d'octobre à décembre, génèreront environ 18 000 € d'économie sur l'éclairage public.

Le SDAN identifie aussi les trames noires, en limitant les éclairages lorsqu'il n'y a pas d'usage, afin de maintenir et de favoriser des corridors de biodiversité.

POUR DEMAIN ?

La future piscine Cazalet

La piscine Cazalet, qui ouvrira en septembre 2025, sera moderne, écologique et accessible à tous. Sa construction s'inscrit dans une démarche de très haute qualité environnementale, avec le recours à la géothermie et au photovoltaïque. Les énergies renouvelables permettront de couvrir 97 % des besoins en chauffage et de couvrir 65 % des besoins globaux. Le projet développe un cycle de l'eau où chaque goutte est valorisée et utilisée à son plein potentiel. L'eau de pluie est récupérée, puis filtrée, l'eau des bassins est déchlorée. Elle est réutilisée pour l'alimentation des sanitaires, l'arrosage des espaces verts, l'irrigation de la toiture, le nettoyage des voiries de la ville.



FINALITÉ 3

NATURE ET BIODIVERSITÉ

Nos défis collectifs : protéger les milieux naturels et agricoles, préserver la biodiversité biologique et protéger les ressources naturelles (comme l'eau).

La Ville poursuit ses engagements pour initier, soutenir ou mettre en lumière les actions en matière de transition écologique et solidaire avec 2 axes :

> Maintenir et développer les trames vertes et bleues

> Développer une alimentation bio et locale et une agriculture urbaine de proximité

Les actions de la finalité correspondent aux objectifs développement durable suivants :



Sur cette thématique ont participé :

Acteurs externes

Éducation nationale : écoles Joliot Curie et François Mauriac, association Écosite du Bourgailh, Les Jardiniers de Pessac, Office National des Forêts, Epi'Sol, LPO, Vinci, Conservatoire des races d'Aquitaine, les membres du comité Cause animale, CNPF, Youcare, comité de quartier Pessac-Sardine.

Directions municipales

Direction développement social urbain, direction acteurs du territoire, direction sport, jeunesse et vie étudiante, direction de l'enfance, direction vie associative et événementiel, direction transition écologique et bâtiments, direction culture.

Directions/services Bordeaux Métropole

Pôle Territorial Sud - Centre réseaux et paysages, Centre espaces verts, Développement et aménagement urbain, direction des finances et de la commande publique, direction générale des mobilités, direction prévention...

COUP DE PROJECTEUR SUR...



CHIFFRE CLÉ

95 %
des actions du plan réalisées et/ou engagées en 2024

Le plan Cause animale 2020-2026

Une démarche concertée et partenariale pour préserver, protéger, ralentir et restaurer.

Face au constat scientifique de l'effondrement de la biodiversité et du vivant et à l'urgence de passer à l'action eu égard à la rapidité des changements climatiques, Pessac renforce son action en faveur de la préservation et de la protection des animaux, en considérant ces derniers comme des êtres vivants doués de sensibilité.

Pessac fait de la condition animale un véritable enjeu de territoire en faveur de la transition écologique, incluant aussi bien les animaux domestiques que la faune sauvage. La Ville est engagée depuis quatre ans dans une démarche concertée et partenariale réunissant 16 acteurs, associations locales ou nationales agissant sur la faune sauvage, la médiation animale, les animaux domestiques et luttant contre la maltraitance animale.

Le Plan d'actions cause animale s'articule autour de 24 engagements pour sensibiliser au respect et au bien-être des animaux tout au long du parcours de vie du citoyen et pour agir pour une meilleure cohabitation Homme/animal en ville, l'objectif étant que chacun trouve sa place. La Ville souhaite honorer et accentuer son engagement en mettant en œuvre sur son territoire, dans le respect de la législation, des dispositifs, actions et partenariats tels que les Refuges LPO. Pour s'assurer d'une bonne compréhension et de l'adhésion des Pessacais, la démarche s'accompagne d'une nécessaire communication auprès des différents publics, qu'ils soient propriétaires d'animaux ou non, comme le permet le formulaire de signalement de foyers de chats errants disponible sur pessac.fr

En 2024, de nouvelles actions sont venues enrichir la démarche, comme la prévention et la lutte contre la maltraitance des animaux domestiques par la Police municipale, la création d'une brigade verte, le soutien d'acteurs ou d'actions de médiation animale auprès des enfants de l'Hôpital de jour Halloran ou bien encore l'ouverture prochaine, par l'association YouCare, d'une banque alimentaire pour les animaux accueillis dans des associations et refuges locaux.





CHIFFRE CLÉ

+ de 500
Pessacais engagés dans le dispositif

5 ans de dispositif Refuge LPO

Depuis 2019, la Ville s'engage auprès de la Ligue de protection des oiseaux (LPO) et invite les Pessacais à rejoindre le réseau des jardins écologiques de France, en créant des Refuges LPO. Pour encourager ces créations, la commune finance l'achat d'un coffret d'accueil à hauteur de 75 %.

La Ville a aussi créé des Refuges LPO dans six de ses parcs municipaux (bois des Roses, parcs Lavielle, Razon, Cazalet et Fontaudin, coulée verte de Sardine) et dans l'ensemble de ses structures d'accueil et centres de loisirs, soit 33 structures au total !

En 2024, la Ville a financé le projet « Acte nature de proximité » de la LPO qui a permis de sensibiliser les Pessacais avec des rencontres pour les particuliers qui ont un refuge et pour le grand public.

La LPO a proposé les visites d'un jardin pessacais et d'un refuge-établissement autour de la thématique des insectes, une conférence sur l'arbre, la haie et ses habitants et deux balades nature à la découverte des oiseaux et des insectes. La LPO et la Ville ont aussi impulsé une dynamique d'éducation à l'environnement dans et à proximité des écoles. Plusieurs animations ont eu lieu à l'école Cap de Bos :

- découvrir la nature dans son école pour des CP / CE1 ;
- l'arbre et ses habitants pour des CM1 ;
- aménager son école pour favoriser la biodiversité pour des CM2 ;
- construction d'aménagements en faveur des oiseaux et pour les abeilles sauvages pour des CM2.



CHIFFRES CLÉS

160 arbres
9 900 arbustes

Un nouveau parc à deux pas de Saige

Baptisé parc du Serpent, du nom du ruisseau qui le longe, ce parc de deux hectares s'inscrit dans une opération d'aménagement plus globale du Pontet sud.

En longeant le stade Bougnard par une voie verte pour les piétons et les vélos, il est désormais possible de relier la coulée verte de Sardine à l'avenue de Saige. Ce nouvel espace vert se prolonge au sud du stade par une trame bleue bordant la rive nord du ruisseau du Serpent. L'un des enjeux était de préserver l'environnement spécifique à cette zone humide et son caractère naturel et de conserver les arbres et masses boisées.

Le parcours de l'eau a guidé tout le projet : un ensemble de noues et de fossés qui permettent de récolter les eaux de pluie en surface participe à la lutte contre les îlots de chaleur, favorise la pérennité des plantations et ainsi le développement de la biodiversité.

ET AUSSI...

Atelier de concertation sur le bois des sources du Peugue et le bois de la Princesse

Le Centre national de la propriété forestière a expérimenté une méthodologie de concertation (living lab) entre les acteurs forestiers, les collectivités et les unités urbaines sur des interfaces forestières péri-urbaines. À Pessac, elle concerne les bois des sources du Peugue et de la Princesse et leurs usages. Deux ateliers Silva-cité ont été organisés afin d'aborder la biodiversité, le changement climatique, l'impact de la fréquentation ou encore la silviculture.

Ce projet permet de sensibiliser largement à la multifonctionnalité des forêts et de proposer des solutions collectives de préservation et de valorisation des services forestiers, dans un contexte de forte augmentation des aléas naturels. Les deux ateliers ont permis de réunir 24 personnes représentant une large palette d'acteurs du territoire (publics, privés, population et usagers).

L'exposition de l'accueil périscolaire Joliot Curie

L'accueil périscolaire Joliot Curie élémentaire a mis en place depuis plusieurs années de nombreuses actions avec les enfants autour de la biodiversité. Grand axe du projet éducatif du territoire et du projet pédagogique de la structure, l'apprentissage à la citoyenneté passe également par le respect de l'environnement dans sa globalité : plantes, arbres, animaux, recyclage, solidarité… C'est ainsi que les enfants ont planté, façonné, observé avant de créer une exposition intitulée « Ça pourrait être chez vous », qui a égayé le hall de la mairie au mois de novembre.

Ouverture d'une Ruche Youcare

Basée à Levallois-Perret en région parisienne, l'association YouCare agit pour protéger la vie animale et la biodiversité. Elle intervient directement sur le terrain ou en partenariat avec d'autres associations, pour leur apporter un soutien humain, logistique et financier. En 2022, elle a lancé le programme La Ruche YouCare, dont le but est de collecter des dons de nourriture et des produits de soin pour animaux, et de les redispatcher à des associations de protection animale. En deux ans, 500 tonnes de dons ont ainsi été redistribués par les trois ruches existantes (deux en région parisienne, une dans le Tarn-et-Garonne). La 4e va ouvrir à Pessac grâce à la mise à disposition gratuite par la Ville du garage d'un ancien logement de fonction de l'école maternelle Pape Clément, d'une superficie de 34 m². L'association pourra y stocker les denrées et produits de soin pour animaux collectés, en attendant qu'ils soient récupérés par les associations bénéficiaires. Onze ont d'ores et déjà été identifiées dans le département.

Phase 3 et 4 de la végétalisation des places du centre-ville

Très minéralisées, les quatre places du centre-ville constituaient d'importants îlots de chaleur en été avec, par exemple, une moyenne de 33,2 degrés sur la place de la Ve République. Débutée en 2022, la végétalisation de ces places s'est poursuivie en 2023 et 2024. Des plantations d'arbres et de massifs ont été réalisées sur la place de la Ve République et la place de la Liberté-Samuel Paty. La mise en terre des zones concernées par la végétalisation près de l'église et derrière la mairie a eu lieu en fin d'année.

Remplacement du platelage bois de la coulée verte de Sardine

Cette année, des travaux ont été entrepris par tronçons sur la coulée verte de Sardine pour favoriser le cheminement piéton de 750 mètres de long reliant la station de tramway Bougnard à la rue Montesquieu. Installé il y a une dizaine d'années dans une zone humide et ombragée de sous-bois, en plein cœur de la végétation, ce cheminement, très fréquenté, nécessitait des réparations régulières sur ses portions en platelage bois. Devenu dangereux car très glissant, la Ville de Pessac a décidé de remplacer ce dernier par un platelage métallique beaucoup plus résistant, présentant par ailleurs l'avantage de laisser pousser la végétation à travers ses grilles, comme cela a été fait au Bourgailh. Le reste de la promenade, composé de béton imprimé, a été conservé et réparé.

POUR DEMAIN ?

Réaménagement d'un jardin partagé Incroyables comestibles à Pessac-Sardine

En 2017, un jardin a été créé à l'initiative d'habitants du quartier Sardine de Pessac. Situé à proximité de la coulée verte et de la maison de quartier, le lieu est bien situé et attire les passants. Afin de créer un réel dynamisme sur le jardin qui se trouve à proximité des résidences du Lartigon, les habitants ont souhaité le rendre plus convivial en déposant un dossier au budget participatif « Pessac, ville plus verte, plus nature ». Ce dernier, qui a été retenu, consiste en la replantation, en 2025, d'une haie comestible, la construction de jardinières de plusieurs niveaux pour faciliter le jardinage à tous les âges, la mise en place d'un terre-plein pour le dépôt de la matière brune et la construction d'un chalet pour ranger les outils avec un système de récupérateur d'eau de pluie.



FINALITÉ 4

MODES DE PRODUCTION ET CONSOMMATION RESPONSABLES

Nos défis collectifs : soutenir une dynamique de développement pour favoriser le progrès social, n'entraînant pas de pollution, en préservant les ressources et les milieux naturels.

La Ville poursuit ses engagements pour initier, soutenir ou mettre en lumière les actions en matière de transition écologique et solidaire avec 2 axes :

> Développer une alimentation bio et locale et une agriculture urbaine de proximité

> Réduire et valoriser les déchets

Les actions de la finalité correspondent aux objectifs développement durable suivants :



Sur cette thématique ont participé :

Acteurs externes

Comités de quartier de Sardine, Brivazac, Magonty, Toctoucau, Chiquet, Cap de Bos, 3M... World Clean Up Day, Les Détritivores, Éducation nationale : Magonty, Joliot Curie, Pierre Castaing, La Chambre de Métiers et de l'Artisanat de Région Nouvelle-Aquitaine, les commerçants des marchés de Pessac, Sodexo, Cap Sciences, La fresque du climat, Water life community, Capterre, l'Association des étudiants en géographie de Bordeaux, LPO, Terre d'Adèles, Étu'Récup...

Directions municipales

Direction développement social urbain, direction acteurs du territoire, direction sport, jeunesse et vie étudiante, direction de l'enfance, direction transition écologique et bâtiments, direction culture, direction emploi économie, direction communication

Directions/services Bordeaux Métropole

Pôle Territorial Sud - Centre réseaux et paysages, Centre espaces verts, direction de l'achat et de la commande publique, Gestion de l'espace publique ST4, direction Administrative et Financière Pôle Territorial Sud, direction Générale Numérique et Systèmes d'Information.

COUP DE PROJECTEUR SUR...



CHIFFRES CLÉS

4 800
repas par jour

400 à 600
pains BIO distribués par jour (repas du midi et goûter)

145 kg
de salade pour élaborer une entrée

Une restauration collective de qualité, reconnue par 3 labels et par le Trophée Régal du CREPAQ

La Ville de Pessac a été labellisée Territoire Bio Engagé pour son engagement, dès 2014, dans l'achat d'aliments Bio pour la restauration des écoles et des seniors. En mai 2024, en portant ses achats à plus de 35 % de bio, dont 30 % de produits locaux, elle a obtenu une deuxième fourchette de ce même label. Pessac fait ainsi partie des huit villes de Gironde à développer le bio au-delà des 20 % de la loi EGALIM.

La labellisation Ecocert « En Cuisine » est aussi venue confirmer que la cuisine centrale, les restaurants scolaires et les foyers-restaurants séniors respectaient les exigences suivantes : 37 % de produits bio par an servis dans les menus (en valeur d'achat), pas d'OGM, des additifs et graisses hydrogénées interdits, des protéines de qualité, des fruits et légumes de saison. La restauration de Pessac répond déjà aux exigences de niveau 2 Ecocert en cuisine pour sa gestion des déchets et l'attention portée aux enfants et aux convives.

La Ville de Pessac a aussi reçu en avril 2024, la 1re étoile du label Assiettes Vertes, récompensant ses efforts en matière de restauration collective pour ses propositions régulières de plats et de menus végétariens. En proposant une option végétarienne quotidienne depuis le 1er septembre 2016, la Ville de Pessac fait partie des précurseurs de la végétalisation des assiettes dans la restauration collective. Elle devient ainsi la première commune de Gironde et de Nouvelle-Aquitaine à recevoir ce label et compte parmi les 23 organismes, collectivités et restaurants d'entreprises à l'avoir reçu en France.

Enfin, en novembre 2024, la Ville de Pessac a reçu le Trophée Régal, un prix d'encouragement du CREPAQ au titre de son action « petite faim / grande faim » dans le cadre de la lutte contre le gaspillage alimentaire.



CHIFFRES CLÉS

1,076
tonne d'équipements électriques et électroniques collectée

11 300
foyers inscrits à la collecte des déchets verts

La réduction des déchets

La Ville coordonne de multiples collectes pour optimiser la réduction des déchets :

• La collecte des déchets verts s'effectue gratuitement en porte à porte pour les Pessacais résidant en habitat avec jardin. La collecte est réalisée une fois par mois selon un calendrier annuel prédéfini. En 2024, 2 000 tonnes de déchets verts ont été ramassées.

• Trois cendriers, de type éco-mégot, sont installés à Pessac. Ils ont permis de recueillir 12 458 mégots cette année.

• Dans le cadre du Mois de la collecte numérique, la mairie de Pessac a fait partie des 40 points de collecte de l'agglomération.

Un peu plus d'une tonne (1,076) d'équipements électriques et électroniques ont été collectés : smartphones, ordinateurs portables, imprimantes, écrans, petits appareils électriques. Au total, 524 145 équipements ont été reconditionnés, le reste sera recyclé.

• La Ville a mis en place, en partenariat avec l'association Neurofibromatoses et Recklinghausen, un point de collecte en mairie et dans l'ensemble des accueils périscolaires pour recueillir les stylos usagés afin de les revendre à une société de recyclage. L'argent reversé à l'association permet de financer la recherche sur les neurofibromatoses (maladies génétiques). 46 kg de stylos ont été remis à l'association.



CHIFFRES CLÉS

1 632 kg
de déchets ramassés :

22,6 kg de verre
1 518 kg d'emballages
3,1 L de mégots
87,2 L de déchets divers

Les opérations Zéro déchet dans les quartiers

Le 21 septembre, la Ville de Pessac a coordonné une grande collecte de déchets dans six quartiers de la ville, avec l'aide des comités de quartier de Chiquet - Fontaudin, Brivazac - Candeau, Sardine, 3-M, Cap de Bos, Magonty et Toctoucau. 134 adultes et enfants ont participé à cette manifestation.

Afin d'attirer le maximum de bénévoles, certains syndicats et comités de quartiers ont proposé des animations : spectacle sur le tri des déchets à Brivazac - Candeau et festival Festiv'Recup à Cap de Bos avec un village écocitoyen et des ateliers en lien avec le recyclage et la récupération, allant de la transformation de déchets en œuvres d'art à la construction de nichoirs, en passant par la réparation de petits matériels électriques. Tous les participants au ramassage ont participé à ces derniers.

ET AUSSI...

20 ans de Terre d'ADELES

Association fondée en 2004 par des familles pessacaises du quartier du Monteil, Terre d'ADELES, qui rassemble près de 250 adhérents de Pessac et de la métropole bordelaise, a fêté ses 20 ans le 20 septembre 2024. Cette soirée a réuni plus de 1 300 personnes autour d'un marché de producteurs, d'un village associatif et d'un bal paysan avec l'artiste HK.

Soutenant l'agriculture paysanne locale à travers la distribution de paniers (l'association est l'initiatrice de la première AMAP « volaille » de France), promouvant la solidarité et un jardinage respectueux de la biodiversité avec ses jardins partagés, favorisant la promotion de l'économie solidaire avec la mise en place d'un SEL (Système d'échange local), Terre d'ADELES se présente comme un acteur exemplaire de la consommation alternative et du lien social en Gironde.

Brocante Party

Comme chaque année, à la rentrée, l'association Étu'Récup organise une Brocante Party sur le campus. Cet événement permet de valoriser le rôle de la Ressourcerie qui est ouverte toute l'année pour la promotion de modes de consommation soutenables. Le 15 septembre 2024, de nombreux étudiants sont venus faire de belles affaires : mobilier, électroménager, vaisselle, friperie et vélos d'occasion. Un village associatif, des concerts live, des jeux de plein air et des animations surprises ont complété la journée.

Guide de l'alimentation durable pour les étudiants

Coordonné par l'université de Bordeaux depuis 2019, dans le cadre de l'alliance bordelaise Agir Ensemble en 2024, ce guide permet de réunir les villes de Talence, Pessac, Gradignan, Bordeaux, Bordeaux Métropole, ainsi que des établissements (Bordeaux INP, Bordeaux Sciences Agro, Sciences Po Bordeaux, l'université Bordeaux Montaigne et le Crous de Bordeaux Aquitaine), des associations étudiantes et des associations du territoire. Il vise à rendre l'alimentation durable accessible aux étudiants grâce à des bons plans (paniers et distributions alimentaires, ateliers cuisine, jardins partagés…) et des idées de recettes adaptées à leur quotidien.

Livraison de composteurs à domicile

Bordeaux Métropole met gratuitement à la disposition des habitants des composteurs individuels en proposant des distributions organisées par ses soins ou par les communes. Depuis mars 2024, la livraison à domicile est possible dans un délai de 2 mois maximum après inscription. 200 places sont disponibles chaque semaine. Les places sont ouvertes sur le site de la métropole chaque vendredi à midi.

Une fois l'inscription réalisée, le prestataire de Bordeaux métropole propose une date de livraison (ainsi qu'un créneau de deux heures). Si celle-ci ne convient pas, l'usager a la possibilité de la modifier. En 2024, 1 113 composteurs individuels ont été distribués aux Pessacais par Bordeaux Métropole : 588 ont été livrés en points relais et 525 à domicile.

Opération de broyage des végétaux

Le broyage réduit le volume des déchets verts et permet de les utiliser en paillage ou compostage. Afin d'encourager cette pratique, Bordeaux Métropole, en association avec la Ville, a proposé deux opérations de broyage gratuites aux particuliers :

- Une opération de broyage immédiat sur la Fête de l'arbre et de la biodiversité, samedi 30 novembre de 9h30 à 12h30. Les Pessacais devaient apporter leurs branches et patienter 15 à 20 minutes avant de repartir avec leur broyat.

- Une opération en deux temps, du 2 au 14 décembre, à l'espace de détente de Magonty. Pour en bénéficier, il fallait apporter ses branches du 2 au 14 décembre, puis venir récupérer les résidus du broyage le 14 décembre, avec un contenant.

Quelques consignes avaient été données sur les végétaux interdits, comme les résidus de tonte, les cordes, piquets, fils de fer ou autres matériaux susceptibles d'endommager le broyeur. Des opérations de broyage à domicile sur rendez-vous sont également proposées aux habitants vivant en maison avec jardin accessible depuis la rue.



POUR DEMAIN ?

Édition 2025 du Mois de la collecte numérique

Coordonnée par Bordeaux Métropole, l'édition 2025 de la collecte numérique aura lieu du 1er au 31 mars dans toutes les villes de l'agglomération. La manifestation permet de collecter des petits équipements (ordinateurs, écrans, tablettes, smartphones…) pour les reconditionner ou les recycler. Deux points de collecte seront installés à Pessac : à la mairie et, pour la première fois, à la Ressourcerie sur le campus.

Des animations pour sensibiliser les Pessacais à la quantité en dioxyde de carbone (CO_2) émise par les activités liées aux technologies de l'information et de la communication seront aussi organisées : fresque du numérique, atelier de réparation de petit matériel électrique et informatique.

ANNEXES

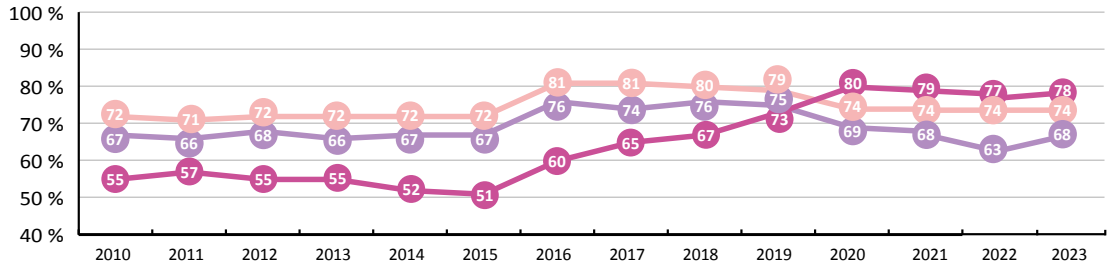
Les indicateurs de développement durable pour Pessac (année 2023)

Trouvez dans cette partie la présentation de 9 indicateurs développement durable pour Pessac, issus des propositions des membres du CESEL.



FINALITÉ VILLE ENSEMBLE

Niveau de responsabilité des femmes à la Ville et au CCAS

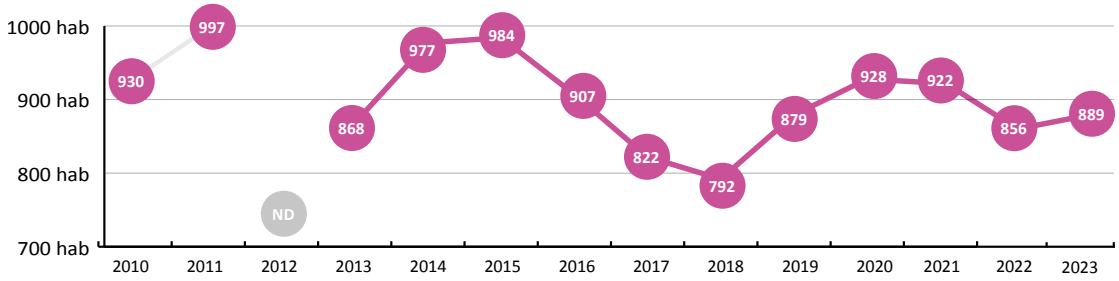


Pourcentage de femmes sur le nombre d'agents par catégorie (données année 2023)

Catégorie A : 74 % Catégorie B : 68 % Catégorie C : 78 %

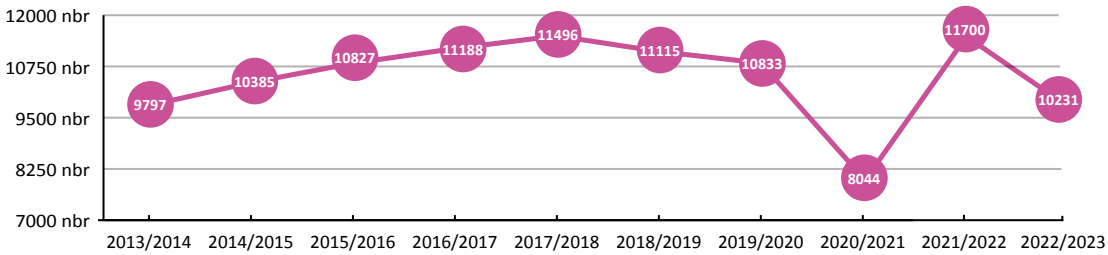
L'indicateur présente le pourcentage de femmes sur le nombre d'agents de chaque catégorie. Les taux de 92 % de femmes au CCAS, 87,6 % à l'enfance et 83 % à la direction relations usagers reflètent la féminisation des métiers de ces directions. Les effectifs de la Ville et du CCAS sont composés à 77 % de femmes.

Nombre de Pessacais accompagnés vers l'emploi par la Mission locale



Cet indicateur présente le nombre de jeunes Pessacais accompagnés vers l'emploi par la Mission locale des Graves, chargée des problématiques liées à l'insertion professionnelle et à l'insertion sociale des jeunes de 16 à 25 ans. En 2023, ce nombre repart légèrement à la hausse. 450 nouveaux inscrits ont été accueillis.

Licenciés sportifs pessacais

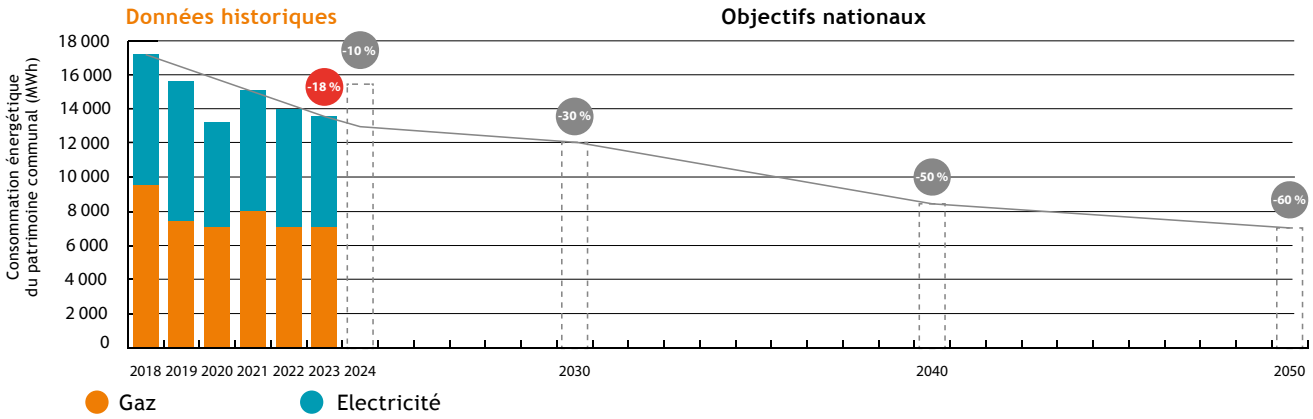


Cet indicateur totalise le nombre de licenciés sportifs dans les 80 clubs pessacais, toutes disciplines confondues. Le chiffre est en légère baisse par rapport à l'an dernier. Plus de 63 % des licenciés font partie des clubs omnisports. En termes de parité, on est pratiquement à égalité, avec 48 % de femmes et 52 % d'hommes.

FINALITÉ CLIMAT

Sobriété et efficacité énergétique

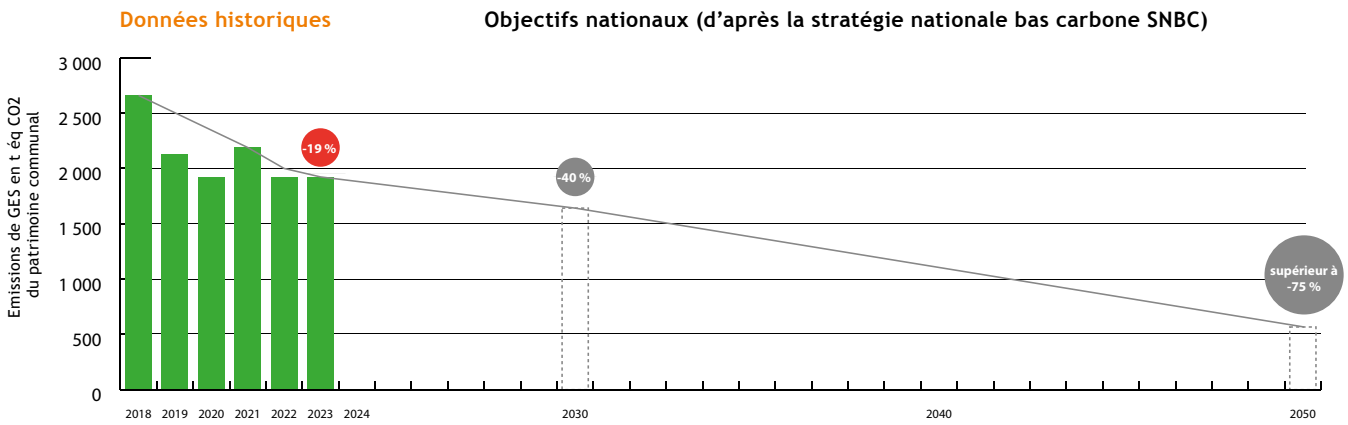
Une consommation d'énergie finale en baisse de 18 % par rapport à 2018



Grâce à une stratégie ambitieuse, notre commune a dépassé les objectifs nationaux en matière de sobriété et d'efficacité énergétique. Cette réussite repose sur la stratégie du plan Écocité mêlant la rénovation thermique des bâtiments publics, la modernisation de l'éclairage par des équipements LED et l'optimisation des usages. Le prochain objectif est d'atteindre - 30 % en 2030 en prolongeant les efforts et en développant les énergies renouvelables décarbonées. Afin d'évaluer précisément l'impact des actions menées, indépendamment des fluctuations météorologiques, la consommation énergétique est corrigée des variations climatiques.

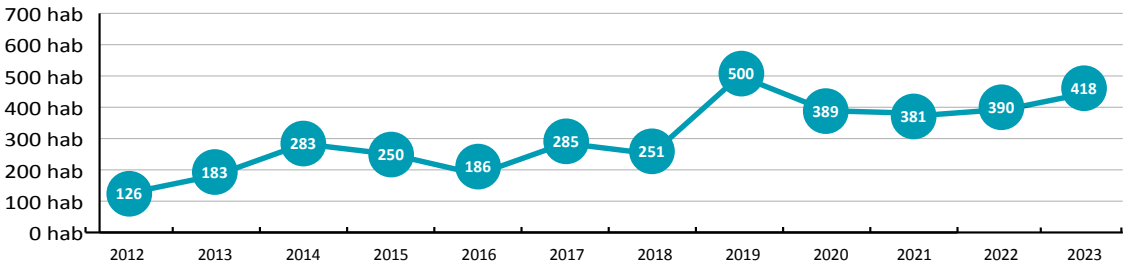
Atteindre la neutralité carbone

Une baisse des émissions de Gaz à Effet de Serre de 19 %, en cohérence avec les objectifs de neutralité carbone



La neutralité carbone passe en premier lieu par une réduction des émissions de GES, notamment via la maîtrise des consommations énergétiques. Conjointement, les énergies fossiles sont progressivement remplacées par des sources renouvelables telles que le solaire photovoltaïque (sur Cap de Bos et G. Leygues) et la géothermie (G. Leygues et future piscine Cazalet).

Nombre d'actes réalisés par les services de l'Espace Info énergie

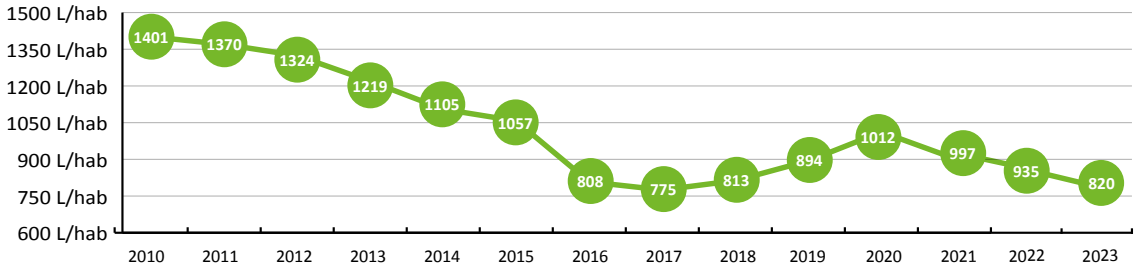


En partenariat avec Bordeaux Métropole, la Ville bénéficie des services de la plateforme Ma Rénov, par le biais d'une permanence en mairie 2 fois/mois et d'une assistance téléphonique ou dématérialisée. L'indicateur présente le nombre de Pessacais ayant bénéficié de conseils par téléphone ou lors de visites à domicile pour un projet de rénovation globale. Cette année encore, la plateforme a enregistré de fortes demandes.



FINALITÉ NATURE ET BIODIVERSITÉ

Volume de consommation d'eau municipale (bâtiment, arrosage) appliqué à la population

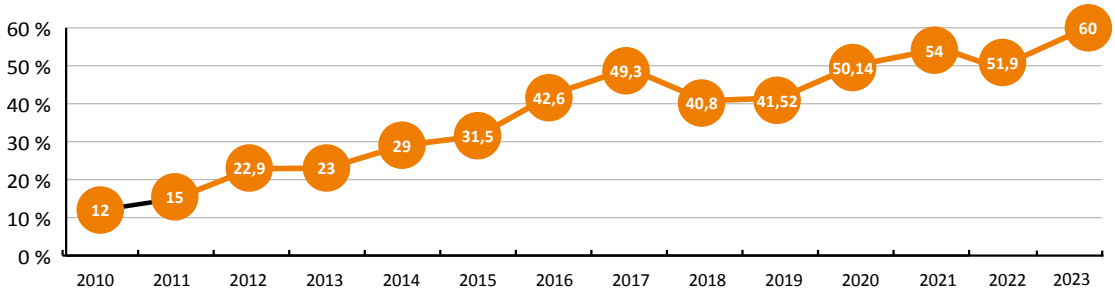


Dans le cadre de ses compétences, la Ville de Pessac consomme de l'eau dans les bâtiments municipaux, les parcs, les jardins et les terrains de sport. L'indicateur présente le volume annuel de cette consommation d'eau rapporté à la population.
La baisse de consommation en 2023 est de 12 % par rapport à 2022, grâce à un suivi des fuites et à une meilleure gestion des compteurs.



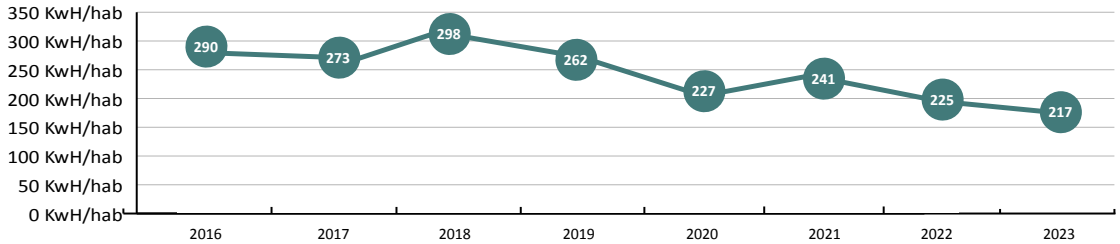
FINALITÉ PRODUCTION ET CONSOMMATION RESPONSABLES

Part à haute valeur environnementale des denrées de la restauration collective



L'indicateur présente la part du tonnage des denrées alimentaires de la restauration collective à haute valeur environnementale (issues de l'agriculture biologique, du commerce équitable et de la production locale, périmètre Nouvelle-Aquitaine).
Le pourcentage est en hausse. 37 % de toutes les denrées sont bio et 23 % de produits bénéficient d'un signe officiel d'identification de la qualité et de l'origine (SIQO).

Consommation énergétique ramenée à l'habitant



La consommation énergétique finale rapportée au nombre d'habitants, exprimée en kWh/habitant/ an, est un indicateur clé pour évaluer l'impact des politiques en matière de transition énergétique.
Cet indicateur est en baisse de 25 % par rapport à 2016, pour atteindre 217 kWh/hab en 2023, son niveau le plus bas en 8 ans.

LES 17 OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Les objectifs de développement durable (ODD) ont été adoptés par l'Organisation des Nations Unies.

Ils constituent l'agenda 2030, qui associe à chaque objectif des cibles à atteindre à l'horizon 2030, en vue "d'éradiquer la pauvreté, protéger la planète et garantir la prospérité pour tous".

Voici la liste de ces dix-sept ODD.



Éradiquer la pauvreté sous toutes ses formes et partout dans le monde.



Éliminer la faim, assurer la sécurité alimentaire, améliorer la nutrition et promouvoir l'agriculture durable.



Permettre à tous de vivre en bonne santé et promouvoir le bien-être de tous à tout âge.



Assurer l'accès de tous à une éducation de qualité, sur un pied d'égalité, et promouvoir les possibilités d'apprentissage tout au long de la vie.



Parvenir à l'égalité des sexes et autonomiser toutes les femmes et les filles.



Garantir l'accès de tous à l'eau et à l'assainissement et assurer une gestion durable des ressources en eau.



Garantir l'accès de tous à des services énergétiques fiables, durables et modernes, à un coût abordable.



Promouvoir une croissance économique soutenue, partagée et durable, le plein emploi productif et un travail décent pour tous.



Bâtir une infrastructure résiliente, promouvoir une industrialisation durable qui profite à tous et encourager l'innovation.



Réduire les inégalités dans les pays et d'un pays à l'autre.



Faire en sorte que les villes et les établissements humains soient ouverts à tous, sûrs, résilients et durables.



Établir des modes de consommation et de production durables.



Prendre d'urgence des mesures pour lutter contre les changements climatiques et leurs répercussions.



Conserver et exploiter de manière durable les océans, les mers et les ressources marines aux fins du développement durable.



Préserver et restaurer les écosystèmes terrestres, en veillant à les exploiter de façon durable, gérer durablement les forêts, lutter contre la désertification, enrayer et inverser le processus de dégradation des sols et mettre fin à l'appauvrissement de la biodiversité.



Promouvoir l'avènement de sociétés pacifiques et ouvertes aux fins du développement durable, assurer l'accès de tous à la justice et mettre en place, à tous les niveaux, des institutions efficaces, responsables et ouvertes.



Renforcer les moyens de mettre en œuvre le partenariat mondial pour le développement durable et le revitaliser.

Ville de
PESSAC

Consultez les rapports développement durable des années précédentes sur www.pessac.fr

Ce rapport est aussi le vôtre !
Une suggestion ? Un commentaire ?
Écrivez à la direction de la transition écologique et des bâtiments
accueil-dteb@mairie-pessac.fr

L'AGENDA des solutions durables de Pessac